



2024-2030

Plan Climat Air Energie
Territorial
PLAN D' ACTIONS

Communauté de Communes
du Pays des Paillons

2024-2030

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL CCPP

Plan d'Actions Air Energie Climat

3 AXES STRATEGIQUES	10 ORIENTATIONS GENERALES	33 ACTIONS OPERATIONNELLES
Offrir un cadre de vie sain et vertueux dans le Pays des Paillons	1	Lancer et développer la transition énergétique du territoire
		1-1 Identifier les potentiels EnR sur le territoire
		1-2 Planifier et faciliter le déploiement de projets EnR
	2	Organiser le transport pour une mobilité durable
		2-1 Accompagner la réduction des besoins de déplacements (travail, services, loisirs, consommation/entreprise)
		2-2 Mener une politique active pour des transports en commun efficients et accessibles à tous
Protéger les habitants du territoire contre les effets du changement climatique		2-3 Définir une stratégie de mobilité verte
	3	Soutenir et accompagner des modes de production et de consommation responsables
		3-1 Relancer et conforter une filière forestière de production (bois énergie et bois d'œuvre)
		3-2 Développer un tourisme respectueux de l'environnement (écotourisme, tourisme vert, tourisme 4 saisons)
		3-3 Accompagner l'organisation d'une économie locale et de proximité vertueuse
		3-4 Maintenir et développer une agriculture répondant aux besoins locaux
Associer l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire pour une action collective, durable et efficace	4	Viser l'exemplarité des collectivités locales
		4-1 Intégrer les objectifs du PCAET dans les documents d'urbanisme
		4-2 Réduire et maîtriser les consommations communales et intercommunales d'énergie
		4-3 Accompagner la végétalisation des espaces communaux et intercommunaux
		4-4 Sensibiliser et former les agents des collectivités à la transition écologique de leurs missions
	5	Améliorer la performance énergétique de l'habitat résidentiel
		5-1 Lutter contre la vacance des logements
		5-2 Promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique
		5-3 Faciliter la rénovation énergétique des logements et lutter contre la précarité énergétique
		5-4 Favoriser l'implantation de bâtiments économes en énergie et peu dommageables pour l'environnement
	6	Mener une politique exemplaire de gestion des déchets
		6-1 Intensifier le recyclage des biodéchets et des déchets verts
		6-2 Inciter et favoriser l'économie circulaire
	7	Sécuriser l'approvisionnement en eau
		7-1 Inciter aux économies d'eau
		7-2 Optimiser le fonctionnement du réseau d'eau potable
		7-3 Sécuriser l'approvisionnement en eau (dont:prévenir les pollutions d'eau)
	8	Prévenir les risques naturels et sanitaires
		8-1 Organiser la prévention territoriale des risques
		8-2 Informer et lutter contre les espèces invasives présentant un risque sanitaire
		8-3 Limiter l'exposition de la population aux polluants atmosphériques
		8-4 Informer et communiquer sur la qualité de l'air
	9	S'orienter vers des villes et des villages agréables et résilients
		9-1 Mener une politique foncière active limitant l'artificialisation des sols
		9-2 Préserver et améliorer la biodiversité des espaces naturels, agricoles, forestiers et urbanisés
		9-3 Créer des synergies constructives avec les territoires voisins
	10	Informier, sensibiliser et associer les acteurs du territoire
		10-1 Déployer une stratégie de communication engageante sur le PCAET (élus, services, habitants, entreprises)
		10-2 Adapter les outils de communication pour les touristes et visiteurs du territoire
		10-3 Construire des partenariats durables et vertueux avec les acteurs économiques du territoire

Plan d'Actions Qualité de l'Air

Préserver la qualité de l'air	1	Assurer une mobilité propre pour tous	1-1 Accompagner la réduction des besoins de déplacements (travail, services, loisirs, consommation/entreprise) - action 2-1 du PCAET
			1-2 Mener une politique active pour des transports en commun efficients et accessibles à tous - action 2-3 du PCAET
			1-3 Définir une stratégie de mobilité verte - action 2-4 du PCAET
	2	Des collectivités et des entreprises vertueuses	2-1 Réduire et maîtriser les consommations communales et intercommunales d'énergie - action 4-2 du PCAET
			2-2 Planifier et faciliter le déploiement de projets EnR - action 1-2 du PCAET
			2-3 Faciliter la rénovation énergétique de l'habitat - action 5-3 du PCAET
			2-4 Intensifier le recyclage des biodéchets et des déchets verts - action 6-1 du PCAET
			2-5 Accompagner l'organisation d'une économie locale et de proximité vertueuse - action 3-3 du PCAET
	3	Des citoyens informés et impliqués	3-1 Prévenir l'exposition de la population aux polluants atmosphériques - action 8-3 du PCAET
			3-2 Informer et communiquer sur la qualité de l'air auprès des habitants - action 8-4 du PCAET

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL de la Communauté de Communes du Pays des Paillons

Plan d'Actions AIR ENERGIE CLIMAT

TOTAL: 105 actions

3 AXES STRATEGIQUES	10 ORIENTATIONS GENERALES		32 ACTIONS OPERATIONNELLES	CONTENU
Offrir un cadre de vie sain et vertueux dans le Pays des Paillons	1	Lancer et développer la transition énergétique du territoire	1-1 Identifier les potentiels EnR sur le territoire	1. Accompagner les communes dans la définition de leurs ZA EnR 2. Mener une étude pour la valorisation énergétique des biodéchets
			1-2 Planifier et faciliter le déploiement de projets EnR	1. Piloter le projet de grappes photovoltaïques avec Personne Morale Organisatrice (PMO) sur CONTES et L'ESCARENE 2. Encourager le développement d'un projet de gestion collective de déploiement du solaire photovoltaïque, réunissant les collectivités, les entreprises et les citoyens (voir modèle des Centrales Villageoises) 3. Etudier la pertinence des réseaux de chaleur collectifs pour les grands projets immobiliers neufs ou rénovation 4. Favoriser l'émergence de stations bioGNV pour les bus, bennes à ordures ménagères et véhicules lourds 5. Faciliter l'implantation de sites de production de gaz verts (biogaz et biométhane) 6. Etudier les filières et débouchés sur le territoire pour l'utilisation du biogaz, du biométhane et de l'hydrogène
	2	Organiser le transport pour une mobilité durable	2-1 Accompagner la réduction des besoins de déplacements (travail, services, loisirs, consommation/entreprise)	1. Inciter les entreprises à établir un Plan de Déplacement Entreprise pour les salariés et un schéma directeur de la logistique pour optimiser le transport des marchandises entre elles 2. Conforter les projets de pôles de santé et les rendre attractifs 3. Développer une agriculture répondant aux besoins alimentaires locaux 4. Favoriser l'installation du petit artisanat de proximité
			2-2 Mener une politique active pour des transports en commun efficients et accessibles à tous	1. Travailler étroitement avec les services de la Région afin d'améliorer et d'optimiser l'offre transport du territoire , notamment. - Améliorer le service de transport à la demande de la Région pour les déplacements des personnes dépendantes - Clarifier et adapter l'offre tarifaire ferroviaire, bus et multimodale - Améliorer les services et le cadencement 2. Engager le dialogue avec la MNCA pour prolonger la ligne de tramway de Drap jusqu'à Contes en lien avec la reconversion du site Lafarge
			2-3 Définir une stratégie de mobilité verte	1. Travailler avec les services de la Région Sud afin d'identifier les flux de déplacements et réaliser un schéma Local d'Orientation Mobilité 2. Poursuivre la création d'aires de covoiturage (Peille, Peillon) 3. Développer l'implantation des Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE) 4. Réaliser un schéma de mobilité douce (voies cyclables et piétonnes) 5. Aménager une piste cyclable sécurisée en fond de vallées (de la Pointe de Cantaron (Intermarché) à Drap (via Drap La Condamine) , de la Pointe de Cantaron à Contes (via ZI de la Roseyre et du Gheit), de la Pointe à L'Escarène (via la route du Tram à Blausasc) 6. Aménager les cheminements piétonniers prioritaires et stratégiques
	3	Soutenir et accompagner des modes de production et de consommation responsables	3-1 Relancer et conforter une filière forestière de production (bois énergie et bois d'œuvre)	1. Dresser un état des lieux de la filière bois 2. Etablir une stratégie de développement de la filière bois respectueuse de l'environnement
			3-2 Développer un tourisme respectueux de l'environnement (écotourisme, tourisme vert, tourisme 4 saisons)	1. Recenser les hébergements et sites touristiques et étudier les possibilités de labellisation environnementales 2. Informer les touristes sur les bonnes pratiques 3. Associer les hébergeurs via une charte d'écoresponsabilité 4. Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel 5. Convertir la station de ski Peira Cava en site écotouristique 4 saisons
			3-3 Accompagner l'organisation d'une économie locale et de proximité vertueuse	1. Recenser les besoins locaux afin de choisir au mieux l'installation des nouvelles entreprises et de favoriser l'économie circulaire, en lien avec les institutionnels et partenaires économiques du territoire 2. Recenser les locaux professionnels et commerciaux vacants 3. Faciliter le travail des TPE et PME locales en adhérant au dispositif Small business Act de la CCI 4. Limiter le remplacement des pas de portes en garages pour maintenir le commerce de proximité (règlement PLU) 5. Etudier la création d'une épicerie sociale et solidaire en lien avec le CCAS
			3-4 Maintenir et développer une agriculture répondant aux besoins locaux	1. Maintenir et conforter les baux des deux fermes communautaires (maraichage et élevage de volailles) 2. Poursuivre l'inventaire des terres cultivables en lien avec la chambre d'agriculture 3. Développer les possibilités de jardins partagés avec charte éthique

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL de la Communauté de Communes du Pays des Pailions

	4	Viser l'exemplarité des collectivités locales	4-1 Intégrer les objectifs du PCAET dans les documents d'urbanisme	1. Informer les élus et services d'urbanisme des communes sur les actions du PCAET 2. Créer un groupe de travail intercommunal sur l'intégration des actions du PCAET dans les documents communaux d'urbanisme et sur les outils disponibles à cette fin
			4-2 Réduire et maîtriser les consommations communales et intercommunales d'énergie	1. Réaliser un audit énergétique des principaux bâtiments communaux et intercommunaux avec plan de travaux chiffrés 2. Organiser le suivi énergétique du patrimoine communal et intercommunal afin d'en maîtriser les coûts 3. Réaliser un audit de l'éclairage public de chaque commune avec préconisations techniques 4. Informer les communes sur les contrats d'énergie verte et l'énergie de production locale 5. Encourager les solutions sobres lors du renouvellement des flottes communale et intercommunale de véhicules (GNV, électrique, hybride, kit retrofit GNV (accompagnement GRDF) 6. Sensibiliser et former les services communaux et intercommunaux aux marchés et achats publics durables
			4-3 Accompagner la végétalisation des espaces communaux et intercommunaux	1. Informer les élus et services urbanismes sur la végétalisation des espaces urbanisés pour lutter contre les îlots de chaleur et sur les outils disponibles à cette fin (documents d'urbanisme, etc.) 2. Intégrer la dimension végétale dans les constructions ou rénovations de la CCPP 3. Former les services espaces verts au choix d'arbres et de plantes adaptées aux changements climatiques (plus résistantes à la sécheresse et avec une meilleure capacité de stockage du CO2, cf. outil Arboclimat de l'ADEME) 4. Informer les habitants sur les bonnes pratiques à mettre en oeuvre pour s'adapter à la sécheresse, favoriser la biodiversité et réduire les îlots de chaleur (respecter les périodes de taille, éviter les tailles drastiques, préférer les fauches tardives, etc.)
			4-4 Sensibiliser les élus et former les agents aux changements climatiques et aux conséquences sur leurs missions	1. Proposer une formation aux changements climatiques dédiée aux élus et à leurs attributions 2. Organiser des sessions de formations aux changements climatiques adaptées à l'évolution des missions des agents (faire un plan de formation) 3. Etablir un plan pilote d'actions environnementales dédié au pôle Petite Enfance et Jeunesse de la CCPP (locaux et extérieurs, matériaux intérieurs, produits ménagers, équipements et jouets, alimentation, etc.)
	5	Améliorer la performance énergétique de l'habitat résidentiel	5-1 Lutter contre la vacance des logements	1. Faire l'état des lieux des Biens Vacants et Sans Maître (BVSM) 2. Etudier avec les communes l'opportunité d'une taxe sur les logements vacants 3. Aider et accompagner les propriétaires à la rénovation de logements vacants
			5-2 Promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique	1. Etablir une consigne de chauffage pour chaque établissement public avec un rappel annuel aux usagers 2. Informer les enfants, les habitants et les entreprises via des outils de communication adaptés
			5-3 Faciliter la rénovation énergétique des logements et lutter contre la précarité énergétique	1. Mettre en place un guichet unique d'aides à la rénovation énergétique de l'habitat en collaboration avec le Département des Alpes-Maritimes 2. Promouvoir le dispositif de guichet unique via les Communes, le CCAS et les syndicats de copropriétés 3. Ouvrir le dialogue avec les bailleurs sociaux pour la rénovation de l'habitat collectif : état des lieux et plan d'actions
			5-4 Favoriser l'implantation de bâtiments économes en énergie et peu dommageables pour l'environnement	1. Former les élus sur les nouvelles formes d'habitat moins consommateur ressources (habitat participatif, bail emphytéotique, écoconstruction, etc.) 2. Informer les demandeurs de permis de construire du potentiel EnR sur leur parcelle et des bonnes pratiques environnementales (énergie, eau, biodiversité, matériaux biosourcés, etc.) à leur disposition
	6	Mener une politique exemplaire de gestion des déchets	6-1 Intensifier le recyclage des biodéchets et des déchets verts	1. Poursuivre la promotion et la distribution des composteurs individuels 2. Former les usagers de composteurs à leur utilisation 3. Mener une étude sur le recyclage des biodéchets à l'échelle de la CCPP 4. Organiser et augmenter le recyclage des déchets verts
			6-2 Inciter et favoriser l'économie circulaire	1. Maintenir et développer les recycleries du territoire 2. Etudier les potentialités d'économie circulaire sur le territoire 3. Etudier la création d'un tiers lieux pour favoriser les échanges entre les habitants, encourager l'entraide et développer de nouvelles idées 4. Faire de la réhabilitation de la friche industrielle de Contes un modèle d'économie circulaire

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL de la Communauté de Communes du Pays des Pailions

Protéger les habitants du territoire contre les effets du changement climatique	7	Sécuriser l'approvisionnement en eau	7-1 Inciter aux économies d'eau	1. Informer les habitants sur les outils disponibles pour économiser l'eau à titre individuel 2. Poser des compteurs d'eau individuels pour suivre les consommations 3. Mener une réflexion sur la tarification incitative de l'eau potable 4. Former les services urbanismes et espaces verts sur les outils disponibles pour économiser l'eau potable et réutiliser l'eau de pluie
			7-2 Optimiser le fonctionnement du réseau d'eau potable	1. Faire un diagnostic des réseaux d'eau potable pour localiser les fuites et les déperditions 2. Organiser et optimiser les réseaux de distribution d'eau potable
			7-3 Sécuriser l'approvisionnement et la qualité de l'eau	1. Etudier la disponibilité en eau du territoire au regard des évolutions climatiques 2. Rechercher et répertorier les nouvelles sources et captages d'approvisionnement 3. Surveiller et sanctionner les pompages dans les cours d'eau 4. Favoriser l'agriculture sans intrants chimiques pour protéger la qualité de l'eau
	8	Prévenir les risques naturels et sanitaires	8-1 Organiser la prévention territoriale des risques	1. Rédiger et mettre en place un PICS (Plan Inter Communal de Sauvegarde) 2. Réviser, mettre à jour et diffuser les DICRIM des communes (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) 3. Soutenir et accompagner les associations qui aident les secours 4. Organiser la gestion des risques avec les habitants, les associations locales et autres acteurs du territoire : informer sur les risques, créer des listes d'alerte, créer des systèmes d'alerte individuelle, etc.
			8-2 Informer et lutter contre les espèces invasives présentant un risque sanitaire	1. Former les services des communes sur les différentes espèces invasives présentes sur le territoire, les risques qui en découlent sur la biodiversité et la santé, et les moyens de prévention 2. Informer le grand public sur les différentes espèces invasives, les risques liés sur la biodiversité et la santé, et les moyens de prévention 3. Organiser une veille sanitaire sur les nouvelles espèces invasives ou apparues du fait du changement climatique, et sur les risques induits
			8-3 Limiter l'exposition de la population aux polluants atmosphériques	1. Réaliser une étude d'opportunité pour la création d'une zone à faibles émissions mobilité : ZFE-m 2. Créer un observatoire de la santé en partenariat avec ATMOSUD et l'ARS pour étudier l'impact du changement climatique et de la pollution atmosphérique sur les enfants et les adultes 3. Sanctionner le brûlage à l'air libre et mettre à disposition des particuliers des broyeurs collectifs en prévention
			8-4 Informer et communiquer sur la qualité de l'air	1. Publier régulièrement les relevés sur la qualité de l'air du territoire 2. Proposer des animations de sensibilisation et d'éducation à la qualité de l'air en lien avec AtmoSud
	9	S'orienter vers des villes et des villages agréables et résilients	9-1 Mener une politique foncière active limitant l'artificialisation des sols	1. Réaliser à l'attention des demandeurs de permis de construire, une fiche de bonnes pratiques visant à limiter l'artificialisation des parcelles et les inciter à des solutions plus perméables que le goudron, le béton ou le carrelage 2. Surveiller les transactions de terrains à vocation agricole en lien avec la Safer
			9-2 Préserver les paysages et améliorer la biodiversité des espaces naturels, agricoles, forestiers et urbanisés	1. Maintenir et développer une agriculture locale 2. Préserver et accompagner la restauration des terrasses agricoles 3. Lutter contre l'invasion des plantes exotiques invasives (Renouée du Japon, Ailanthé) 4. Intégrer le sujet de la biodiversité de façon transversale (documents d'urbanisme, activités des services, partenariat avec les entreprises et les acteurs du tourisme, actions en faveur des filières forestière et agricoles)
			9-3 Créer des synergies constructives avec les territoires voisins	1. Mener une réflexion sur la gestion et le traitement des déchets et biodéchets avec la Principauté de Monaco 2. Poursuivre les échanges sur l'extension de la ligne du Tram jusqu'à Contes avec la MNCA 3. Poursuivre les études transport sur le territoire avec la Région Sud 4. Mener conjointement avec la CARF une politique de suivi, de maintien et d'intensification de la ligne de train Nice-Breil auprès de la Région Sud 5. Poursuivre et améliorer le partenariat sur la rénovation de l'habitat avec le département des Alpes-Maritimes

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL de la Communauté de Communes du Pays des Paillons

Associer l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire pour une action collective, durable et efficace	10	Informier, sensibiliser et associer les acteurs du territoire	10-1 Déployer une stratégie de communication engageante sur le PCAET (élus, services, habitants, entreprises)	1. Mettre en place un plan de communication PCAET adapté aux différents publics du territoire (enfants, habitants, élus, agents, entreprises) 2. Développer des outils de communication adaptés: page internet, panneaux d'affichage, formations, animations, etc. 3. Pérenniser l'organisation de la semaine européenne du Développement Durable
			10-2 Adapter les outils de communication pour les touristes et visiteurs du territoire	1. Créer des outils de communication pour informer les touristes sur les écogestes à adopter sur le territoire 2. Mettre à disposition des hébergeurs un plan d'accès aux espaces de tri des déchets à proximité des biens loués
			10-3 Construire des partenariats durables et vertueux avec les acteurs économiques du territoire	1. Définir les besoins des professionnels du territoire pour limiter leur impact environnemental - en lien avec CMA et CCI (+ Site Lafarge) 2. Accompagner la formation des professionnels du territoire par secteurs prioritaires (EX. label RGE pour les professionnels du bâtiment) - en lien avec CMA et CCI 3. Accompagner les professionnels dans la recherche des solutions techniques et financières - en lien avec CCI et CMA 4. Etablir une charte des partenaires du PCAET de la CCPP et inviter la CCI et les acteurs économiques du territoire à la signer

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL de la Communauté de Communes du Pays des Pailions

Plan d'Actions QUALITE DE L'AIR

Préserver la qualité de l'air	1	Assurer une mobilité propre pour tous	1-1 Accompagner la réduction des besoins de déplacements (travail, services, loisirs, consommation/entreprise)	1. Inciter les entreprises à établir un Plan de Déplacement Entreprise pour les salariés et un schéma directeur de la logistique pour optimiser le transport des marchandises entre elles. 2. Conforter les projets de pôles de santé et les rendre attractifs. 3. Développer une agriculture répondant aux besoins alimentaires locaux 4. Favoriser l'installation du petit artisanat de proximité
			1-2 Mener une politique active pour des transports en commun efficients et accessibles à tous	1. Travailler étroitement avec les services de la Région afin d'améliorer et d'optimiser l'offre transport du territoire , notamment: - Améliorer le service de transport à la demande de la Région pour les déplacements des personnes dépendantes - Clarifier et adapter l'offre tarifaire ferroviaire, bus et multimodale - Améliorer les services et le cadencement 2. Engager le dialogue avec la MNCA pour prolonger la ligne de tramway de Drap jusqu'à Contes en lien avec la reconversion du site Lafarge.
			1-3 Définir une stratégie de mobilité verte	1. Travailler avec les services de la Région Sud afin d'identifier les flux de déplacements et réaliser un schéma Local d'Orientation Mobilité 2. Poursuivre la création d'aires de covoiturage 3. Développer l'implantation des Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE). 4. Réaliser un schéma de mobilité douce (voies cyclables et piétonnes) 5. Aménager une piste cyclable sécurisée en fond de vallées (de la Pointe de Cantaron (Intermarché) à Drap (via Drap La Condamine) , de la Pointe de Cantaron à Contes (via ZI de la Roseyre et du Gheit), de la Pointe à L'Escarène (via la route du Tram à Blausasc). 6. Aménager les cheminements piétonniers prioritaires et stratégiques
	2	Des collectivités et des entreprises vertueuses	2-1 Réduire et maîtriser les consommations communales et intercommunales d'énergie	1. Réaliser un audit énergétique des principaux bâtiments communaux et intercommunaux avec plan de travaux chiffrés 2. Organiser le suivi énergétique du patrimoine communal et intercommunal afin d'en maîtriser les coûts 3. Réaliser un audit de l'éclairage public de chaque commune avec préconisations techniques 4. Informer les communes sur les contrats d'énergie verte 5. Encourager les solutions sobres lors du renouvellement des flottes communale et intercommunale de véhicules (GNV, électrique, hybride, kit rétrofit GNV (accompagnement GRDF) 6. Sensibiliser et former les services communaux et intercommunaux aux marchés et achats publics durables
			2-2 Planifier et faciliter le déploiement de projets EnR	1. Piloter le projet de grappes photovoltaïques avec Personne Morale Organisatrice (PMO) sur CONTES et L'ESCARÈNE. 2. Encourager le développement d'un projet de gestion collective de déploiement du solaire photovoltaïque, réunissant les collectivités, les entreprises et les citoyens (voir modèle des Centrales Villageoises) 3. Etudier la pertinence d'un système de production de chaleur hybride pour les grands projets immobiliers neufs ou rénovation 4. Favoriser l'émergence de stations bioGNV pour les bus, bennes à ordures ménagères et véhicules lourds 5. Faciliter l'implantation de sites de production de gaz verts (biogaz et biométhane) 6. Etudier les débouchés sur le territoire pour l'utilisation du biogaz ou biométhane
			2-3 Faciliter la rénovation énergétique de l'habitat	1. Mettre en place un guichet unique d'aides à la rénovation énergétique de l'habitat en collaboration avec le Département des Alpes-Maritimes 2. Promouvoir le dispositif de guichet unique via les Communes, le CCAS et les syndicats de copropriétés 3. Ouvrir le dialogue avec les bailleurs sociaux pour la rénovation de l'habitat collectif : état des lieux et plan d'actions
			2-4 Intensifier le recyclage des biodéchets et des déchets verts	1. Poursuivre la promotion et la distribution des composteurs individuels 2. Former les usagers de composteurs à leur utilisation 3. Mener une étude sur le recyclage des biodéchets à l'échelle de la CCPP 4. Organiser et augmenter le recyclage des déchets verts
			2-5 Accompagner l'organisation d'une économie locale et de proximité vertueuse	1. Recenser les besoins locaux afin de choisir au mieux l'installation des nouvelles entreprises et de favoriser l'économie circulaire - en lien avec la CCI 2. Recenser les locaux professionnels et commerciaux vacants 3. Faciliter le travail des TPE et PME locales en adhérant au dispositif Small business Act de la CCI 4. Limiter le remplacement des pas de portes en garages pour maintenir le commerce de proximité (règlement PLU) 5. Etudier la création d'une épicerie sociale et solidaire en lien avec le CCAS
	3	Des citoyens informés et impliqués	3-1 Prévenir l'exposition de la population aux polluants atmosphériques	1. Publier régulièrement les relevés sur la qualité de l'air du territoire 2. Proposer des animations de sensibilisation et d'éducation à la qualité de l'air en lien avec AtmoSud 3. Sanctionner le brûlage à l'air libre et mettre à disposition des particuliers des broyeurs collectifs en prévention
			3-2 Informer et communiquer sur la qualité de l'air auprès des habitants	1. Réaliser une étude d'opportunité pour la création d'une zone à faibles émissions mobilité : ZFE-m 2. Créer un observatoire de la santé en partenariat avec ATMOSUD et l'ARS pour étudier l'impact du changement climatique et de la pollution atmosphérique sur les enfants et les adultes